



## PROCÈS-VERBAL

De la séance **extraordinaire** du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par appel conférence, le 19 mars 2010 à 10 h.

Sont présents :

- Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
- Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
- M. Jacques Marcotte, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Est absent :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Benoît Massicotte, secrétaire

### Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Fournisseur retenu pour la réalisation du mandat défini dans l'appel d'offres relatif à l'analyse et à la représentation spatiale de scénarios d'aménagement et de développement pour la région métropolitaine de Québec

### **Résolution n° E-2010-19**

Octroyer le contrat à la firme Plania pour un montant de 55 000 \$, incluant les frais afférents mais excluant la TPS et la TVQ, pour la réalisation du mandat d'analyse et de représentation spatiale de scénarios d'aménagement et de développement pour la région métropolitaine de Québec, le tout conformément à l'offre de services professionnels soumis par la firme le 17 mars 2010.

Mandater la direction générale de tenir des rencontres avec les responsables en aménagement du territoire de la Ville de Québec, de la Ville de Lévis et de chacune des trois MRC.

Référence : Mémoire du 18 mars 2010  
Certificat du trésorier : CT-2010-95  
Responsable : Coordonnateur à l'aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Levée de la séance

Et la séance est levée.

VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

SECRÉTAIRE